II

The Permanent Secretary, Ministry of External Affairs of Ceylon to the Canadian Government Trade Commissioner in Ceylon

DECLARATION DE PRINCIPES (GO YATZINIM COMMUN SCCORD PAR le Gouverdiamaggolavab ub au Defence and External Affairs, la abana ub insurance SENATE BUILDING THE THE STATE OF SUPERIOR

COLOMBO (CEYLON), 11th July, 1952.

M

di

l'a

de

No. ECO/COL/16/52 ) tea-bus up to bus up oupimonood tramagnoloves at qued Copérative: souhaitant coopérer à l'avancement de leurs intérêts commun

notamment à la réalisation des objectifs du Plan de Colombo, en faveri AIZ I have the honour to refer to your Note of July 3, 1952 addressed to the Minister of Defence and External Affairs, with which was enclosed a "Statement of Principles" agreed between the Government of Canada and the Government of Ceylon for Co-operative Economic Development of Ceylon. The Government of Ceylon agree that Canadian assistance to the Government of Ceylon under the Colombo Plan should be made available in accordance with this statement of Principles. The Government of Ceylon also agree that your Note and this reply will constitute an agreement on this subject which will take effect dun commun accord par les deux Plats. Ceux-el s'entendront from today.

of Canada prendra la forme de subventions ou de prêts, selon la nature de charge projet envisage et l'emploi auquel on destine les biens et services fournis on either a grant or a loan basis, depending of the programme and the uses to which the goods and services supplied the like the goods and services supplied the like the goods. 3. Les conditions particulières de chaque programme feront l'objet d'unus accord entre les deux Gouvernements, compte tenu des dispositions générales

a) Subventions; Pour tout programme particulier sous le régime duquel q des marchandises financées par les subventions du Gouvernement canadien sont vendues ou cutrement distribuées à la population de Ceylan, des "fonds de centre-partie" seront normalement mis de côté. Le Couvernement eingalais ouvrire un compte spécial pour ces fonds et inscrica séparément les sommes portées à ce compte à l'égard de chaque programme particulier. Il versera à ce compte la contre-valeur

en verfu de tout programme de cette naturé. Le Gouvernement cingalais présentera périodiquement au Gouvernement canadien un rapport sur l'état du compte en question et lui remettra un certificat de

de temps à autre sur les projets de développement économique de

(d) Prêts: A l'égard des programmes particuliers qui sont jugés d'un

desdits prêts seront fixées par les deux Gouvernements. Ces conditions

culier en question, sur le rendement qu'on en attend et sur les esfets qu'il est censé avoir sur le compte de devises étrangères de Ceylan.

I am, Sir, Your obedient servant, research ob to not religious be set debant and

A. MAHTAMAHTIAV . Milenne s'applique à diverses catégories de projets so A.MAHTANAHTIAVA.AInenne s'appuique de financement; ainsi l'aide-